



Bâtiment de l'externat. Palier situé au niveau du vestibule d'entrée. Accès à un escalier rampe-sur-rampe de desserte des niveaux inférieur et supérieur.

IVR84_20226301649NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation